

**UNIVERSITÉ PARIS 8**

**UFR 4**  
**DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE**  
<http://www.univ-paris8.fr/sociologie/>

**PRÉPARATION AU CAPES**  
**DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

**ANNÉE 2006 / 2007**

## SOMMAIRE

<i>Présentation générale</i> _____	3
<i>Qu'est-ce que le CAPES externe de sciences économiques et sociales ?</i> _____	4
<i>Le programme du concours</i> _____	5
<i>Organisation des cours</i> _____	6
<i>Considérations pratiques : équivalences, bourses, autres financements</i> _____	7
<i>Compléments sur la préparation aux épreuves de sciences sociales</i> _____	8
<i>Pour plus d'informations ...</i> _____	9

## Présentation générale

### Responsable de la formation pour l'Université Paris 8 :

**Christelle Avril**

**E-mail :** [christelle.avril@ens.fr](mailto:christelle.avril@ens.fr)

- L'Université Paris 8, en collaboration avec l'Université Paris XII et l'IUFM de Créteil, propose aux titulaires d'un L3 une préparation au CAPES externe de sciences économiques et sociales
- L'Université Paris 8 assure la préparation aux épreuves d'oral et d'écrit de sciences sociales
- L'Université Paris XII assure la préparation aux épreuves d'oral et d'écrit de sciences économiques
- L'inscription administrative est gérée par l'IUFM de Créteil

### Conditions d'admission :

#### Niveau d'études requis :

- Pour préparer le CAPES externe de sciences économiques et sociales, il faut être au moins titulaire d'une licence (L3)
- Cette préparation s'adresse en priorité aux titulaires d'un L3 en sociologie, économie, sciences politiques et AES
- Le niveau master (M1 ou M2) est fortement recommandé

#### Procédure d'inscription obligatoire pour suivre la préparation :

- L'admission à cette préparation est soumise à l'examen des dossiers
- Si vous souhaitez suivre cette préparation, vous devez impérativement vous préinscrire sur le site de l'IUFM de Créteil ([www.creteil.iufm.fr/index2.htm](http://www.creteil.iufm.fr/index2.htm)) ou bien sur le site de l'ensemble des IUFM d'Ile de France (<http://www.idf.iufm.fr/spip/>)
- Les préinscriptions débutent au **1<sup>er</sup> mars 2006**
- La commission examine les dossiers en juin 2006
- Les inscriptions définitives ont lieu à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2006

#### Procédure d'inscription obligatoire pour pouvoir passer le concours :

- Attention : l'inscription à la préparation au CAPES est distincte de l'inscription au concours
- L'inscription au concours se fait par internet sur le site du ministère de l'Éducation nationale. Une pré-inscription par internet a lieu pendant les mois de septembre-octobre (les délais étant stricts, il est nécessaire de vérifier pour chaque année les dates sur le site du ministère : <http://www.education.gouv.fr>)

## Qu'est-ce que le CAPES externe de sciences économiques et sociales ?

- Le CAPES externe de sciences économiques et sociales a été créé en 1969. Il s'agit d'un concours de l'Éducation nationale qui vous donne accès aux fonctions de professeur du second degré avec le statut de fonctionnaire d'État.
- Le sigle « CAPES » signifie ainsi Certificat d'Aptitude au Professorat du Second Degré
- Les « certifié-e-s de SES », ainsi que sont appelé-e-s celles et ceux qui ont réussi ce concours, enseignent en lycée. Leur charge de cours est de 18 heures hebdomadaires. Leur rémunération est d'environ 1300 euros nets mensuels en début de carrière et augmente avec l'ancienneté pour atteindre environ 2600 euros nets mensuels en toute fin de carrière.

### Les épreuves du CAPES externe de SES se déroulent en deux étapes :

#### **Les épreuves d'admissibilité sont des épreuves écrites et comportent :**

- Une dissertation de sciences économiques, durée : 4 heures, coefficient 2
- Une dissertation de sciences sociales, durée : 4 heures, coefficient 2

#### **Les épreuves d'admission sont des épreuves orales et comportent :**

- Un exposé oral, le sujet est tiré au hasard et porte soit sur les sciences économiques, soit sur les sciences sociales, soit est transversal (coefficient 3). La préparation de cette épreuve dure trois heures. Le candidat dispose d'une bibliothèque pour alimenter sa réflexion. L'exposé aussi appelé « leçon » dure trente minutes et l'entretien avec le jury quinze minutes.
- Une épreuve sur dossier à caractère professionnel (coefficient 2). Le candidat dispose de deux heures de préparation à partir d'un dossier proposé par le jury, dossier portant sur l'enseignement de la discipline en lycée. L'exposé dure vingt minutes et la discussion avec le jury vingt minutes également.
- Une épreuve de mathématiques (coefficient 1). La préparation dure une heure et le passage devant le jury trente minutes.

#### **Calendrier prévisionnel des épreuves :**

- Les épreuves d'admissibilité ont lieu généralement à la fin du mois de février ou au début du mois de mars
- Les épreuves d'admission ont lieu en juin-juillet.
- Une fois admis, le candidat suit un stage d'une année en IFUM. Le stage est validé pour les certifié-e-s par un examen de qualification professionnelle. Ce n'est qu'une fois cette validation acquise que le candidat est titularisé.

<b>Le programme du concours</b>
---------------------------------

➤ Le programme du CAPES externe de sciences économiques et sociales est très vaste puisqu'il repose sur les programmes de lycée de sciences économiques et sociales (seconde, première et terminale).

➤ En voici à titre indicatif les principaux thèmes :

➤ Programme de seconde (BO hors-série n°6 du 31/08/2000)

1. Introduction : la démarche de sciences économiques et sociales
2. La famille : une institution en évolution
3. L'emploi : une question de société
4. La production : un espace de relations économiques et sociales
5. La consommation : une activité économique, sociale et culturelle

➤ Programme de première (BO n°28 du 12 juillet 2001)

Introduction : lien marchand, lien social, lien politique

1. Les activités économiques et sociales
  - 1.1 Les activités économiques
  - 1.2 L'organisation sociale
  - 1.3 L'organisation politique
2. La régulation économique et sociale
  - 2.1 La coordination par le marché
  - 2.2 L'action des pouvoirs publics
  - 2.3 Régulation et cohésion sociale

➤ Programme de terminale (BO hors-série n°7 du 3 octobre 2002)

Introduction : croissance, changement social et développement

1. Accumulation du capital, organisation du travail et croissance économique
  - 1.1 Croissance, capital et progrès technique
  - 1.2 Travail et emploi
2. Inégalités, conflits et cohésion sociale : la dynamique sociale
  - 2.1 Stratification sociale et inégalités
  - 2.2 Conflits et mobilisation sociale
  - 2.3 Intégration et solidarité
3. Les enjeux de l'ouverture internationale
  - 3.1 Internationalisation des échanges et mondialisation
  - 3.2 Intégration européenne et politiques économiques et sociales

**Pour plus d'informations sur le concours :**

➤ consulter les bulletins officiels (BO hors-série n°6 du 31/08/2000 ; BO n°28 du 12 juillet 2001 ; BO hors-série n°7 du 3 octobre 2002) détaillant le programme :

<http://www.education.gouv.fr/bo/default.htm>

➤ Consulter les derniers rapports du Jury de ce concours :

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/rapport.htm>

<b>Organisation des cours</b>
-------------------------------

- Le CAPES externe de sciences économiques et sociales est un concours difficile qui suppose une préparation intense
- La préparation au concours débute dès la **première semaine de septembre**
- Une dispense exceptionnelle des cours de septembre peut être accordée aux étudiant-e-s terminant un mémoire dans le cadre d'un M1 ou M2
- Les étudiant-e-s sélectionnés pour la préparation en juin doivent fournir pour la rentrée un travail à réaliser durant l'été (dissertation et fiche de lecture)
- Organisation des cours de la préparation de septembre aux épreuves écrites (fin février-début mars) :

<i>Mardi :</i>	9h-15h : Cours de sciences sociales	15h30-17h30 : « Colles » de sciences sociales	Université Paris 8
<i>Jeudi :</i>	9h30-16h30 : Préparation à l'épreuve sur dossier <u>ou</u> 12h-16h : Devoir sur table d'économie ou de sciences sociales <u>et</u> 16h-18h : Mathématiques		Université Paris XII
<i>Vendredi</i>	9h-16h : Cours de sciences économique	16h-18h : « Colles » d'économie	Université Paris XII

- La préparation à l'écrit comporte cinq dissertations de sciences économiques sur table (jeudi, 12h-16h), plus une dissertation à faire chez soi pendant l'été
- La préparation à l'écrit comporte cinq dissertations de sciences sociales sur table (jeudi, 12h-16h), plus une dissertation à faire chez soi pendant l'été
- De mars à juin : préparation aux épreuves orales
- La formation comporte également un stage en lycée

## Considérations pratiques : équivalences, bourses, autres financements

### Equivalences :

- Le département de sociologie de l'Université Paris 8 a admis la possibilité pour les étudiant-e-s ayant préparé le CAPES de sciences économiques et sociales à l'IUFM de Créteil d'obtenir des **équivalences** dans des EC au **niveau M1 de sociologie**
- L'obtention de ces équivalences n'est pas automatique et est individuelle :
  - 1/ Elle est soumise à certaines conditions :
    - assiduité à l'ensemble des cours de la préparation de l'IUFM de Créteil
    - réalisation des dissertations sur table
    - présentation au concours
  - 2/ Les équivalences dans des EC obtenus par l'étudiant-e dépendent de son niveau acquis au cours de la préparation
- Il est exclu d'obtenir des équivalences dans des EC concernant les méthodes d'enquête en sciences sociales ; l'obtention du M1 en sociologie suppose la validation d'un mémoire.

### Bourses :

- Les étudiant-e-s préparant le CAPES de sciences économiques et sociales peuvent demander une bourse sur critères sociaux
- Cette demande se fait par internet le site du CROUS de Créteil :  
<http://www.crous-creteil.fr/>
- La demande se fait **entre le 15 janvier 2006 et le 30 avril 2006**

### Autres financements :

- Les personnes au chômage et dont les droits sont toujours ouverts peuvent déposer auprès de l'ANPE un dossier de Projet d'Action Personnalisée qui donne accès à un financement de la formation
- Il est possible d'effectuer des heures d'enseignement en sciences économiques et sociales, en lycée, comme vacataire (paiement à l'heure). Il faut demander un formulaire d'inscription au Rectorat.

## Compléments sur la préparation aux épreuves de sciences sociales

➤ Le CAPES externe de sciences économiques et sociales comporte des épreuves de **sciences sociales**

➤ La notion de sciences sociales recouvre dans le programme du concours un vaste ensemble de disciplines : sociologie, science politique, histoire, démographie, anthropologie.

➤ Les principaux thèmes traités en cours sont les suivants :

- Genèse et développement des sciences sociales, épistémologie
- La famille : une institution en évolution
- La diversité des organisations et leurs objectifs (entreprise, administration, association)
- Consommation et modes de vie
- Classes sociales et stratification sociale
- La socialisation : déterminismes et interactions
- Ages et générations
- La culture : transmissions et construction collective
- Culture et mondialisation
- L'organisation politique : pouvoir et systèmes politiques, comportements politiques
- Contrôle social et déviance
- Régulation sociale et conflits sociaux
- Action collective et mouvements sociaux
- Travail, entreprises, emploi
- Stratification sociale et inégalités
- La mobilité sociale
- Idéal démocratique et inégalités
- Intégration, exclusion, pauvreté
- Protection sociale et solidarités collectives

➤ L'œuvre de quatre auteurs est particulièrement approfondie :

- Émile Durkheim
- Karl Marx
- Alexis de Tocqueville
- Max Weber



<b>Pour plus d'informations ...</b>
-------------------------------------

➤ Toutes les informations concernant la préparation au CAPES externe de sciences économiques et sociales organisée en collaboration par l'Université Paris 8, l'Université Paris XII et l'IUFM de Créteil, se trouvent sur le site de l'IUFM de Créteil :

➤ Adresse de la page d'accueil du site : <http://www.creteil.iufm.fr/index2.htm>

➤ Aller sous la rubrique « Les Formations »  
(<http://www.creteil.iufm.fr/Formations/formatsom.htm>)

➤ Sous la rubrique « Formation initiale », cliquer sur « Second degré général »  
(<http://csd.creteil.iufm.fr/>)

➤ Aller sous la rubrique : « Professeur des Lycées et Collège, 1<sup>e</sup> année : Préparation au Capes »  
(<http://prepacapes.creteil.iufm.fr/>)

➤ Cliquer sur « Présentation des disciplines »  
(<http://prepacapes.creteil.iufm.fr/disciplines.html>)

➤ Cliquer sur « Sciences économiques et sociales »  
(<http://prepacapes.creteil.iufm.fr/SES.htm>)

➤ Vous trouverez les principales informations concernant les dates (rentrée, commissions, etc.) ainsi qu'un certain nombre de documents :

- Organisation générale de la préparation au CAPES de SES à l'IUFM de Créteil
- Modalités d'organisation du CAPES de Sciences Economiques et sociales
- Programme du CAPES de SES
- Programme de Terminale
- Travail à faire durant l'été
- Consignes de lectures
- Mode d'emploi fiche de lecture et dissertation
- Bibliographie générale d'Economie
- Bibliographie générale de Sciences sociales
- Bibliographie complémentaire (romans, films)
- Calendrier sciences sociales
- Calendrier économie
- Calendrier des épreuves sur dossier
- Planning général